

## **RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE H1(V), H2(V), HC, HE**

*Pour électricien ou personnel réalisant des opérations d'ordre électrique*

### **Public**

Electricien ou personnel réalisant des travaux électriques et consignations sur des installations en HTA, ayant suivi le module H1(V), H2(V), HC, HE depuis une durée ≤ 3 ans : électriciens, chefs d'équipe et techniciens lors de travaux dans des postes HTA/BT, chargé de consignation...

### **Pré requis**

Avoir de bonnes connaissances :

- en électricité
- en lecture de schéma électrique
- en dépannage, remplacement et raccordement
- en matériel électrique BT
- en réseaux et matériel HT
- en appareils de mesure...

Pouvoir justifier d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation.

### **Objectifs**

Mise à jour des connaissances, rappels des risques électrique pour opérer en toute sécurité pour réaliser des travaux, des manœuvres, des essais sur des installations électriques conformément à la NF C 18-510.

Maîtriser l'analyse de risque globale et sur place pour les dangers du courant électrique et autres.

Acquérir un savoir faire et un savoir être pour réaliser les opérations en sécurité.

Etre capable de mettre en œuvre les bons moyens de prévention et de protection lors d'opérations d'ordre électrique ou dans l'environnement électrique.

Cette formation permet à l'employeur de délivrer à ses salariés une habilitation électrique en fonction des tâches confiées.

### **Modalités, Méthodes et moyens pédagogiques**

Exposé et discussions étayées de nombreux exemples concrets.

Utilisation de matériel électrique.

Mises en application pratiques.

Contrôle des connaissances théorique et pratique

Remise d'un document écrit regroupant les divers thèmes à chaque stagiaire.

Formateur : Pierre Grzesica.

Diplômes : CAP, BEP, BAC, BTS électrotechnique.

Expérience professionnelle : 10 ans d'industrie, 15 ans de formation, partenaire Training Institute (Schneider Electric France) pour les formations suivantes : SENE, SEBS, SEBT, SELAB, SEHT...

Participation à l'enquête publique de la NF C 18-510 (commission U21).

### **Suivi, évaluation et sanction de la formation :**

Réalisation de tâches pratiques selon les symboles d'habilitation nécessaires d'après la NF C 18-510 (annexe D, référentiels des savoirs, formation initiale et recyclage).

Evaluation de fin de stage théorique et pratique.

Remise d'une attestation de fin de stage avec le niveau d'habilitation préconisé.

**Durée :** 1 jours soit 7 heures

### **Modalités d'organisation**

Nombre de stagiaires maxi 12 personnes (d'après la NF C 18-510), 8 recommandées.

La formation est réalisée en continu et dispensée en présentiel.



## Programme

### **PARTIE THEORIQUE**

*Demi-journée*

- > Rappel : Statistiques des accidents en France. La loi 91-1414 du 31 décembre 1991. Evolution et obligations. Répartitions des causes d'accidents.
- > Rappel sur la réglementation.
- > La fonction appareillage HTA et les symboles normalisés.
- > Le réseau de 2ème catégorie (les valeurs nominales, les arrivées, les normes NF C 13-100, NF C 13-200).
- > Les schémas des liaisons à la terre
- > Structure des postes HTA (comptage, protection des transformateurs...).
- > Rappel des effets du courant électrique au travers du corps humain.
- > Rappel des différentes formes du risque électrique et les effets.
  
- > **Rappel sur l'UTE C 18-510 d'après la norme NF C 18-510**
  - L'environnement électrique :
    - Les zones de voisinage basse, haute tension et leurs délimitations (en champ libre, dans un local, ...DLVS, DLVR, DMA...).
    - Ouverture d'une enveloppe électrique.
    - Opérations dans la DLAP.
    - Exemples d'environnement électrique et délimitations.
  - Responsabilités et décisions
  - Les symboles d'habilitation électrique : codifications, limites, inclusions, titres, modalités, recyclage.
  - La consignation électrique HTA-BT (les principaux verrouillages C4, P1, 50, 51) et la mise en sécurité (procédure et dispositifs).
  - L'analyse des risques.
  - Les équipements de protection collectifs et individuels.
  - La conduite à tenir en cas d'incendie.
  - La conduite à tenir en cas d'accident.
  - Outillages et vérifications.
  - Documents d'usage : attestations de consignation, autorisations de travail, analyse de risque, permis de feu ...
  - Carnets de prescriptions de sécurité contre reçu.

*Demi-journée*

### **PARTIE PRATIQUE**

- > Réalisation de tâches pratiques selon les symboles d'habilitation nécessaires.
- > Evaluation de fin de stage théorique et pratique.

Nota : chaque participant devra être en possession de ses EPI.

Les candidatures en situation de handicap seront étudiées notamment en ce qui concerne la compatibilité avec le contenu de formation proposé.